



Rapport du maire 2011

Tel que stipulé à l'article 955, quatre semaines avant l'adoption du budget, le maire doit déposer son rapport. Bilan de l'année en termes de réalisations et d'actions posées, il est la première étape du processus budgétaire. Ce rapport doit également faire mention du dernier rapport financier, du programme triennal d'immobilisations, du salaire des élus et des orientations futures.

Rapport financier 2010

Le rapport financier vérifié par monsieur Daniel Tétreault, vérificateur-comptable, indique que la Municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu a enregistré en 2010, des recettes de 2 102 341 \$ et des dépenses et affectations de 1 970 428 \$, résultant en un surplus budgétaire de 131 913 \$.

Programme d'immobilisations

Le programme d'immobilisations adopté lors de la séance du budget 2011 comportait plusieurs éléments. En cours d'année, ce programme a été revu et corrigé en raison de la nécessité d'investir des sommes considérables dans d'autres projets. Un investissement majeur au niveau de la régie de l'aqueduc, la réfection des rues Lusignan et Prince et la concrétisation du projet de réfection du Croissant Désautels résumant donc les principaux investissements pour l'année 2011.

Divulgaration des salaires des élus 2011

Annuellement, le maire reçoit la somme de 10 296 \$, le pro-maire 5 149 \$ et les conseillers 3 430 \$. Les montants mentionnés comprennent la rémunération de base et l'allocation de dépenses. De plus, certains autres montants en conformité avec le règlement 277-97-012-B, sont versés à chacun des membres du conseil, à titre d'allocations de dépenses et de présences pour leur participation aux séances spéciales et aux rencontres du comité consultatif d'urbanisme.

Le Maire reçoit également de la Régie de l'Aqueduc Intermunicipale du Bas-Richelieu et de La MRC de la Vallée-du-Richelieu, un montant pour sa présence aux différentes réunions.

Résultats budgétaires anticipés

L'analyse du résultat des opérations courantes et du remboursement de la dette permet d'anticiper un léger surplus pour l'année 2011.

Contrats et dépenses excédant 25 000\$

Nom de l'entreprise	Montant	Description
9024-2587 Québec Inc.	52 878,63 \$	Déneigement rural
Camille Fontaine et fils Inc.	91 228,01 \$	Cueillette des ordures
Roch Charron Transport Ltée	27 121,55 \$	Déneigement urbain et autres
Desjardins	576 927,50 \$	Remboursement capital et intérêts
AIBR	129 596 \$	Opération des étangs et travaux de rues

Nom de l'entreprise	Montant	Description
Ministre des Finances	232 959 \$	Sûreté du Québec
Groupe Ultima Inc.	33 866 \$	Assurances générales 2010
Pavage Maska	164 039,04 \$	Travaux Croissant Désautels
MRC de la Vallée du Richelieu	61 036,06 \$	Quotes-parts, archivistes et autres

Faits saillants 2011

DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE: Nous avons obtenu le certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement. La première pelletée de terre aura lieu incessamment. Ainsi, une trentaine de nouveaux terrains seront disponibles pour l'année 2012.

ADMINISTRATION, FINANCES ET GREFFE: Une gestion très serrée nous a permis de n'avoir aucun dossier de propriété à inscrire dans le processus de vente pour taxes. De plus, quelques contrats ont été revus à échéance des termes et nous ont permis d'économiser des sommes considérables. Au niveau réglementaire, plusieurs règlements ont vu le jour dont l'adoption du code d'éthique et de déontologie pour les élus municipaux.

URBANISME: La mise à jour des règlements d'urbanisme a demandé beaucoup de travail au cours de l'année 2011, sans compter les modifications apportées au règlement de zonage nécessaire au bon fonctionnement de la municipalité. L'objectif d'adopter les premiers projets d'ici la fin de l'année est réalisé, reste tout le processus législatif à compléter afin que ceux-ci entrent en vigueur.

LOISIRS et CULTURE: La tenue des camps de jour pendant la saison estivale fut une fois de plus un grand succès. En matière d'activités mentionnons la Saint-Jean-Baptiste, le Carnaval et les cours offerts dans diverses disciplines. Malheureusement, nous avons annulé l'événement les Fleurs de l'Art par

manque de participation.

EMBELLISSEMENT: L'aménagement de la pointe face au Restaurant du Quai et l'ajout des affiches des Fleurons ont été les principales activités en matière d'embellissement. Toutefois, un travail considérable a été effectué afin de planifier l'année 2012.

SÉCURITÉ PUBLIQUE: L'embauche d'un préventionniste régional, l'adoption d'un règlement sur les règles de base en matière de sécurité incendie, l'inspection annuelle de plus d'une centaine de résidences, l'embauche de deux nouveaux pompiers et le déploiement à deux reprises des mesures d'urgences lors des inondations, sont les principales actions posées en matière de sécurité publique pour l'année 2011. Une année fort occupée et nous profitons de ce rapport pour remercier sincèrement l'implication de nos pompiers.

INTERNET HAUTE VITESSE: Dossier rempli de rebondissements, nous espérons que toutes les démarches effectuées dans ce dossier, pourront se concrétiser en début d'année 2012 pour les résidents qui n'ont pas accès à ce service.

JUDICIAIRE: La municipalité a réglé hors cour deux poursuites contre elle. Nous espérons ainsi diminuer les frais judiciaires dans les années à venir.

Orientations 2012

L'année 2011 fut une année où plusieurs projets se sont concrétisés : le début de la phase 1 du développement domiciliaire, la réfection de plusieurs secteurs (Désautels, Lusignan et Prince) etc. L'année 2012 amènera avec elle son lot de défis tels que : la mise en application du schéma de couverture de risques, l'élaboration d'un nouveau plan de mesures d'urgences pour la municipalité, l'adoption d'un code d'éthique pour les employés municipaux, l'élaboration de la phase 2 du développement domiciliaire, le dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation triennal, etc.

Soyez assurés que nous sommes prêts à relever les défis et tout comme par les années précédentes, vos élus s'assureront d'avoir une vision à long terme pour toutes les dépenses et investissements futurs. En terminant, je vous invite à la présentation du budget qui aura lieu durant le mois de décembre.

